

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 28 FEVRIER 2024

DELIBERATION N°2024-04 DU COMITE SYNDICAL

Approbation du compte administratif 2023 - BUDGET ANNEXE

Le comité syndical, légalement convoqué le 21/02/2024 s'est réuni en séance plénière le Mercredi 28/02/2024 à 11H00, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Mr Bazin informe les conseillers que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisque qu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée régulièrement convoquée 13/02/2024 et prévue le 21/02/2024, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 21/02/2024.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien Bazin,

Alain Bourcier

Martine Gaudin

Jean-Luc Gauthier (Moulins

Communauté)

Bruno Millière

Antoine Audoin Maggiar

Jacques Mercier

Jean-Luc Vieren

Gilbert Lienhard

Pouvoirs :

Mr Jean-Charles ROCHARD à Antoine Audoin MAGGIAR

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jean-Luc Vieren

011	Charges à caractère général	684 115.05
012	Charges de personnel	141 783.24
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	130 181.11
67	Charges exceptionnelles	18 152.98
042	Opérations ordre transferts entre sections	1 058 805.88
Total Dépenses section de fonctionnement		2 033 038.26
Excédent de la section de fonctionnement		3 436 230.47

La section de fonctionnement présente un excédent de 3 436 230.47 €.

II – Investissement

Chapitres	Libellés	Montants en €
13	Subventions d'investissement	14 510 910.41
16	Emprunt	5 000 000
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisation en cours	
040	Opérations d'ordre entre sections	1 058 805.88
Sous-total recettes section d'investissement		20 569 716.29
R001	Excédent d'investissement reporté de 2022	886 749.28
Total recettes section d'investissement		21 456 465.57
13	Subventions d'investissements	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	822 056.80
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	11 886.71
23	Immobilisations en cours	8 157 533.97
26	Participation et créances rattachées	
040	Opérations ordre transfert entre sections	736 387.37
Total Dépenses section d'investissement		9 727 864.85
Excédent section d'investissement		11 728 600.72

La section investissement présente un excédent de 11 728 600.72 €.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- ✚ De prendre acte des éléments présentés ci-dessus ;
- ✚ De constater l'excédent de la section de fonctionnement (3 436 230.47 €) ;
- ✚ De constater l'excédent de la section d'investissement (11 728 600.72 €) ;
- ✚ De constater la conformité du compte administratif avec le compte de



gestion pour l'exercice 2023 ;

✚ D'arrêter le compte administratif tel que présenté.

ADOpte :

Nombre de voix pour : 09

dont 1 pouvoir

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT
DU COMITE SYNDICAL
Fabien BAZIN